

## REGLEMENT DU CONCOURS

### 1. Organisation :

Le Centre d'Animation de la Vie Locale de Guéret organise un concours gratuit du 1 juin au 23 juin 2017 dans le but de se trouver un nom.

Le lauréat du Jeu - Concours, ainsi que les personnes ayant proposé les 2èmes et 3èmes noms retenus lors de la 1ère sélection (cf. point 3 sélection du nom) seront invités lors d'une cérémonie à l'issue du Jeu - Concours.

### 2. Participation :

Le concours est ouvert aux personnes physiques majeures et résidants sur le territoire ou pratiquant une activité associative sur Guéret ainsi qu'aux associations Guérétoises.

Le concours est exclu aux membres du personnel du Centre d'Animation de la Vie Locale, des élus municipaux et des membres du Conseil d'exploitation du CAVL.

La participation est limitée à un seul bulletin par famille et association (même adresse, même nom).

Pour participer au concours, il suffit de retirer un bulletin d'inscription sur les lieux suivants :

accueil du CAVL (8 bis place du marché, 23000 Guéret – accès par le porche) ; points relais (accueil de la mairie, espace Fayolle, piscine, office de tourisme, BMI, La Quincaillerie Numérique, commerçants du centre-ville, etc...).

Chaque participant pourra faire trois propositions au maximum.

Les propositions devront être adressées avant le 23 juin auprès du CAVL de Guéret, soit au format papier soit sur l'adresse électronique suivante [actualite.cavl@ville-gueret.fr](mailto:actualite.cavl@ville-gueret.fr), soit en remplissant le formulaire en ligne suivant :

<https://goo.gl/forms/FkXhMUKBW7Qsetll2>

### 3. Sélection du nom:

Le jury est composé des membres du conseil d'exploitation et de l'équipe du CAVL ainsi qu'une personne qualifiée dans le domaine de la communication.

Les propositions qui ne seront pas libre de droits seront éliminées.

Le jury établira une liste restreinte de 3 noms issus des propositions reçues. Parmi ces 3 noms, le jury sélectionnera le gagnant du Jeu – Concours. Si le nom retenu est proposé par plusieurs participants, un tirage au sort sera effectué afin d'avoir un lauréat.

Le jury se réserve la possibilité de ne pas choisir de nom parmi les propositions soumises et de choisir par lui-même le nom du Centre d'Animation de la Vie Locale en faisant appel au Comité d'Animation.

### 4. Récompense:

Le lauréat du concours sera informé par mail ou par téléphone.

Il remportera un lot composé d'entrées offertes dans les différents lieux d'animation de la vie locale (10 entrées cinéma, 10 entrées piscine, 2 places de concerts, 2 entrées musée) ainsi que des bons d'achats pour des équipements de loisirs et d'un repas d'une valeur de 40 €.

Les participant ayant proposés les 2ème et 3ème noms sélectionnés mais non retenus, recevront chacun 10 entrées pour le cinéma et 10 entrées pour la piscine

### 5. Exploitation du nom :

Le nom retenu sera utilisé pour tous les outils de communication que le CAVL de Guéret jugera bon d'utiliser pour l'identification visuelle du lieu et de ses activités, sans que le lauréat ne puisse exiger aucune contrepartie.

# JEU CONCOURS

QUEL NOM POUR LE  
CENTRE D'ANIMATION  
DE LA VIE LOCALE  
DE GUÉRET ?

À vos  
idées !!!  
De nombreux  
lots  
à gagner!

Participez  
avec le bulletin  
d'inscription papier ou  
avec le formulaire en  
ligne suivant :  
<https://goo.gl/forms/FkXhMUKBW7Qsetll2>

Renseignements :  
Centre d'Animation  
de la Vie Locale  
de Guéret  
8 bis place du marché  
05-55-51-47-42  
[actualite.cavl@ville-gueret.fr](mailto:actualite.cavl@ville-gueret.fr)



QUEL NOM  
POUR LE CENTRE  
D'ANIMATION DE  
LA VIE LOCALE  
DE GUÉRET ?



Ce concours a pour objet de trouver un nom au Centre d'Animation de la Vie Locale de Guéret nouvellement installé depuis le 7 avril dans le bâtiment du Présidial, 8 bis place du marché, lieu central en lien avec ses 4 locaux de proximité.

Le nom sera de préférence en relation avec les activités liées au CAVL.

Le CAVL agit aujourd'hui en direction des familles en leur proposant des activités de loisirs pour les enfants, des sorties en famille, un soutien à la parentalité, etc. Il favorise des prises d'initiatives citoyennes telles que le Conseil Local des Jeunes, le Comité d'animation pour animer la ville et ses quartiers. Le CAVL œuvre également à renforcer le vivre ensemble en créant des événements festifs et intergénérationnels.

Depuis 2 ans, il pilote le forum de la vie associative, devenu un rendez-vous annuel incontournable pour les habitants et les associations. Le CAVL ambitionne maintenant de devenir un espace ressource afin de mieux faire connaître la vitalité, la diversité et la richesse du tissu associatif qui œuvre au quotidien à animer la vie de la cité.

JEU  
CONCOURS

QUEL NOM POUR LE  
CENTRE D'ANIMATION  
DE LA VIE LOCALE  
DE GUÉRET ?

BULLETIN DE  
PARTICIPATION

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
Adresse : .....  
Tél. : .....  
Adresse Mail : .....

Si vous ne résidez pas sur Guéret, merci de préciser l'association à laquelle vous adhérez :

.....  
Tél : .....  
Adresse Mail : .....

1<sup>ère</sup> proposition : .....  
2<sup>ème</sup> proposition : .....  
3<sup>ème</sup> proposition : .....

**BULLETIN À REMETTRE AVANT LE 23 JUIN 2017**  
**AU CAVL**  
**8bis place du marché**  
**ou sur [actualite.cavl@ville-gueret.fr](mailto:actualite.cavl@ville-gueret.fr)**